



Département : Aisne
Arrondissement : Soissons
Canton : Villers-Cotterêts

MAIRIE DE VIVIERES
4, rue de l'Escadron de Gironde
02600 VIVIERES
Tel Fax : 03 23 72 71 04
vivieres2@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2016

Etaient présents : Mme Nancy LEJEUNE, Margot FOIX, Christelle MELIN, Mrs Christophe STANLEY, Sébastien DAUM, Marc-Antoine PHILIPPE, Rémi VANLERBERGHE, Christophe CREPIN et Francis HONORE.

Représenté : André POMMIER par Rémi VANLERBERGHE.

Absent excusé : Frédéric RAISIN.

Secrétaire de séance : Rémi VANLERBERGHE

1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2016:

Après lecture faite par Monsieur Christophe STANLEY, le compte-rendu du Conseil municipal du 23 mai 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représenté.

2 - TRANSFERT DE CREDITS :

DECISION MODIFICATIVE 01-2016

Nous devons faire une régularisation suite à une erreur d'imputation de chapitre, soit :

Investissement Dépenses : Chapitre 040

2183 Matériel de bureau et matériel informatique	- 7 321.00 €
21571 Matériel roulant	- 731.54 €
21568 Autre matériel et outillage d'incendie	- 3 500.00 €
2152 Installation voirie	- 1 500.00 €
2151 Réseaux de voirie	- 6 410.00 €
21318 Autres bâtiments publics	<u>- 21 888.00 €</u>
TOTAL	- 41 350.54 €

Investissement Dépenses : Chapitre 21

2183 Matériel de bureau et matériel informatique	+ 7 321.00 €
21571 Matériel roulant	+ 731.54 €
21568 Autre matériel et outillage d'incendie	+ 3 500.00 €
2152 Installation voirie	+ 1 500.00 €
2151 Réseaux de voirie	+ 6 410.00 €
21318 Autres bâtiments publics	<u>+ 21 888.00 €</u>
TOTAL	+ 41 350.54 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté autorise cette décision modificative

DECISION MODIFICATIVE 02-2016

Nous devons faire une régularisation suite à un changement de nomenclature, soit :

Fonctionnement Dépenses :

Chapitre 011 compte 61522 Bâtiments	- 4 000.00 €
compte 61523 voies et réseaux	- 1 700.00 €
Chapitre 65	
compte 6554 Contributions aux organismes	- 46 000.00 €
TOTAL	<u>- 51 700.00 €</u>

Fonctionnement Dépenses :

Chapitre 011 compte 615221 Bâtiments	+ 4 000.00 €
compte 615231 voies et réseaux	+ 1 700.00 €
Chapitre 65	
compte 65548 Contributions aux organismes	+ 46 000.00 €

TOTAL + 51 700.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté autorise cette décision modificative

DECISION MODIFICATIVE 03-2016

Nous devons faire une régularisation pour équilibrer les comptes d'amortissement,

Investissements Dépenses :

Chapitre 040 compte 08031 Amortissements frais d'études 1 350.00 €
compte 281532 Réseaux d'assainissement 2 226.00 €

TOTAL 3 576.00 €

Fonctionnement Dépenses

chapitre 042 Compte 6811 Dotations aux amortissements 3 575.00 €

soit :

Fonctionnement Dépenses :

Chapitre 042 compte 6811 Dotations aux amortissements + 1.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté autorise cette décision modificative

3 - POINT SYNDICAT SCOLAIRE :

Monsieur le Maire évoque les difficultés de communication et le relationnel dégradé du Président du Syndicat Scolaire avec les différents acteurs des affaires scolaires de notre regroupement.

Les différents messages téléphoniques et mails du maire n'ont pas permis au Président de Syndicat Scolaire Frédéric Raisin de proposer une date disponible en près d'un mois permettant de caler un rendez-vous, la communication en retour ne se faisant que par mail ou SMS rendant complexe et partiels les échanges.

Pour rappel, les frais liés au fonctionnement de l'école représentent le deuxième poste budgétaire sans compter les investissements réguliers pour la rénovation des bâtiments scolaires.

Le maire, par ailleurs suppléant au Syndicat Scolaire et responsable de l'école pour l'Académie, n'est invité qu'épisodiquement aux réunions du Syndicat Scolaire malgré ses demandes répétées.

Comme demandé par Frédéric Raisin, Monsieur le Maire a fait lecture de son mail de réponse et ceux attachés. Monsieur Frédéric Raisin étant absent excusé de ce Conseil Municipal, aucun commentaire n'a été fait sur le contenu de ce message.

Le constat demeure inchangé d'une relation et communication dégradées du président du syndicat scolaire avec les différents acteurs de la vie scolaire de notre regroupement: membres du syndicat, communes - Vivières en particulier et son maire, enseignants.

Monsieur le Maire a proposé d'adresser un courrier à Monsieur le Sous-Préfet pour l'informer de cette situation compliquée et incompréhensible et s'en remettre à son conseil.

Les membres du conseil municipal ont proposé que Monsieur le Maire convoque le Président du Syndicat Scolaire avant cette éventualité pour enfin échanger et avoir le niveau d'information en rapport avec les enjeux de la bonne gestion et communication des affaires scolaires au sein de la commune et du regroupement et nous projeter vers l'avant.

Cette convocation sera fixée avant la fin de cette semaine.

3 - POINT CCVCFR :

Rémi Vanlerberghe fait la synthèse des dernières informations relatives à la fusion des Communautés de Communes CCVCFR et CCPVA et des quelques communes de la CCOC :

- 54 communes.
- 86 sièges de conseillers communautaires (Villers-Cotterêts : 25, La Ferté Milon : 5, Vic/Aisne :4, Ambleny : 2, chacune des autres communes :1),
- Missions confiés à des bureaux d'études pour harmonisation des compétences et de la fiscalité.
- Le siège de la future CC dont le nom sera prochainement choisi sera à Villers-Cotterêts
- Fiscalité : homogénéisation sur 6 ans.

Francis Honoré restitue les informations recueillies lors de la réunion sur la prise de compétences par la CC du GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ainsi que la distribution et traitement de l'eau.

10 - QUESTIONS DIVERSES :

- Info : travaux prévisionnels : toitures salles de repos école 10 rue du Château et pose de barrières fixes (Vigipirate) suite à l'obtention des subventions DETR .
- Nancy Lejeune informe le conseil municipal que la souscription dépasse à présent les 13 000 euros et qu'elle demeure ouverte aux donateurs.
- Problème de stabilité de la tension électrique chez certains usagers, coupures de courant. Francis Honoré remonte l'info pour traitement par « EdF ».
- Nids de Poules : prendre contact avec le CC afin de savoir si l'opération annuelle de fédération de commandes est reconduite cette année.
- Problème d'écoulement des eaux usées dans la rue de Gironde. Demander un devis afin de poursuivre les travaux réalisés il y a quelques années.
- Désherbage : La météo assez favorable à la pousse de l'herbe, défavorable au traitement chimique et les pannes répétées de l'auto-porté donne un avantage certain à l'herbe. La deuxième mi-temps devrait nous permettre de nous exprimer et remporter le match.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,
Christophe STANLEY.